

Dans ce numéro:

Le projet 'Euromountains.net'	1
Description du cadre d'étude du thème 2	2
Les documents et résultats concrets disponibles	3
Résultats de l'analyse des cas d'étude	3
Conclusions et principaux enseignements du séminaire thématique de Flaam, les 10 et 11 mai 2006	5
La visite d'étude dans la Région de la Vallée d'Aoste, Italie, du 11 au 13 octobre 2005	7
La visite d'étude en Norvège, du 12 au 14 mai 2006	9
Les événements d'Euromountains.net à venir et les partenaires du projet	10

"Le rôle des collectivités territoriales dans le développement et la promotion des ressources et produits de montagne de qualité"
Second thème d'étude du projet

Le projet Euromountains.net

Le projet Interreg IIIC Euro-mountains.net (2004-2007) porté par la Province de Turin (Lead Partner) et au sein duquel Euromontana a un rôle de coordinateur technique concerne "La mise en réseau des régions de montagne européennes pour la promotion d'un développement territorial durable". Ce programme de coopération rassemble 14 partenaires de 6 pays (Ecosse, Espagne, France, Italie, Norvège et Portugal). Les régions de montagne devant faire face à des handicaps économiques liés à leurs situations géographiques et environ-

nementales ont dû à travers l'Europe innover en développant des stratégies diverses pour compenser ces difficultés. Ce développement territorial a dû prendre alors en considération et s'adapter à un environnement local spécifique. Ainsi, à partir de l'expérience des partenaires, le projet vise à identifier les modèles de gestion et d'aménagement du territoire en zone de montagne ainsi que les facteurs de succès transférables qui peuvent également être liés à des partenariats public/ privé.

Trois thèmes y sont plus particulièrement étudiés : l'amélioration des services de façon durable pour les zones de montagne, dont le séminaire thématique a eu lieu à Palencia - Espagne - en juin 2005 ; la défense et gestion de l'espace rural fragile, des paysages et des ressources naturelles en zones de montagne, dont le séminaire aura lieu en Région Rhône-Alpes - France, fin 2006 ; enfin le thème abordé dans cette lettre d'information. La conférence finale du projet Euromountains.net est prévue à Turin (Italie) en mars 2007.



Editorial

C'est à Flaam, petit village touristique du fin fond des fjords norvégiens qu'a eu lieu le second séminaire thématique du projet Interreg IIC - Euromountains.net. Il terminait l'étude sur « le rôle des collectivités territoriales dans le développement et la promotion des ressources et produits de montagne de qualité » commencée un an plus tôt. Le séminaire s'est déroulé sur deux jours, les 10 et 11 mai 2006, enchaînant présentations, ateliers, tables rondes et discussions. Presque aussi long était souvent le trajet pour s'y rendre mais 80 participants des 6 pays partenaires (Espagne, France, Italie, Portugal, Ecosse et Norvège) ont trou-

vé le courage de venir. Les organisateurs, principalement le Comté de Sogn og Fjordane avec le soutien du Comté d'Oppland ont prévu chaque soirée une visite thématique (démarches locales de valorisation des produits et des cultures) ou plus touristique, comme la croisière sur le Fjord. De plus, certains des participants ont pu poursuivre avec les trois jours de visite d'étude dans le Comté de Sogn og Fjordane mais surtout celui d'Oppland et découvrir des paysages, des traditions et des gens passionnants. Une petite halte norvégienne alliant travail et découverte, que les participants sont loin d'oublier !

Vous trouverez dans cette lettre d'information une description des principaux résultats (dont la coordination scientifique a été assurée par le SUACI des Alpes du Nord) et des activités de voyage d'étude sur ce thème du projet. N'hésitez pas à aller sur le site www.euromountains.net pour accéder à l'ensemble des informations.

Bonne lecture!

Cécile Levret



"Le rôle des collectivités territoriales dans le développement et la promotion des produits et ressources de montagne de qualité" **Description du cadre d'étude du thème 2**

Les collectivités publiques territoriales peuvent jouer un rôle décisif dans les démarches locales de développement et de promotion des produits et des ressources des zones de montagne. La tendance au renforcement du rôle des régions observée en Europe, donne de plus en plus d'importance aux interventions de ces partenaires dans les projets de développement local et d'aménagement du territoire. Les formes d'interventions sont multiples, les modalités de collaboration avec les porteurs de projet

sur le terrain sont très diverses et les résultats atteints sont très variables. Cependant, peu d'outils sont disponibles pour analyser ces politiques, mesurer leur pertinence et leur efficacité et réfléchir à leur amélioration. C'est ce constat qui a amené des collectivités territoriales à développer un projet de coopération et à se pencher spécifiquement sur ce sujet.

L'objectif du second thème de travail du programme Interreg Euromountains.net sur le rôle des collectivités

territoriales a été d'analyser les interventions de ces collectivités dans les stratégies de développement et de promotion des ressources et produits de qualité en montagne. Au-delà des échanges, la finalité du programme est de diffuser des bonnes pratiques à mettre en œuvre par les collectivités pour améliorer la portée de leurs interventions et identifier des propositions communes pour favoriser les coopérations intersectorielles.

Les documents et résultats concrets disponibles

Sur les 14 partenaires du projet, six étaient engagés dans ce second thème : les comtés de Sogn og Fjordane et Oppland en Norvège, les régions de la Vallée d'Aoste et de Trento en Italie, la région Rhône-Alpes en France et enfin la Députation de Cordoue en Espagne. Les partenaires ont décidé de restreindre l'étude à trois catégories de produits/ ressources que sont les produits alimentaires, les produits artisanaux (non alimentaires) et enfin les produits touristiques s'appuyant soit sur un patrimoine culturel soit sur un patrimoine naturel.

Pour obtenir les résultats souhaités, les partenaires ont mené des études de terrain (25 cas d'étude ont été rapportés), deux voyages d'étude (dans la Région de la Vallée d'Aoste et dans les Comtés de Sogn og Fjordane et d'Oppland) et enfin un séminaire thématique et

consultatif à Flaam en Norvège les 10 et 11 mai 2006 qui a rassemblé un public large.

Les documents et résultats disponibles sur cette composante sont de trois ordres :

1/ la méthodologie utilisée, c'est-à-dire un guide méthodologique ;

2/ des documents descriptifs, il s'agit de :

- Synthèse des informations générales sur les études;
- 6 rapports d'étude régionaux (présentation des 25 cas et des zones d'étude) ;
- 2 comptes-rendus de visite d'étude ;
- l'ensemble des interventions et la restitution des échanges de la table ronde du séminaire thématique (Flaam);

3/ enfin des documents d'analyse et de synthèse :

- les résultats des analyses

des cas d'étude

- les conclusions et principaux enseignements des discussions du séminaire consultatif de Flaam.

Les recommandations pour l'ensemble du projet seront élaborées dans la dernière phase du projet sur la base des analyses fournies dans les 3 thèmes. Celles-ci seront présentées lors de la conférence finale du projet en mars 2007 à Turin (Italie).

Tous les documents du thème 2 sont consultables en français et/ou en anglais et parfois dans la langue du partenaire sur le site du projet :

www.euromountains.net/francais/theme2frDOC.html

Résultats de l'analyse des cas d'étude

L'analyse des études réalisée par le SUACI Alpes du Nord (Jean-Michel Noury et Emmanuel Mingasson) a été présentée au séminaire thématique de Flaam.

La méthodologie choisie pour analyser le rôle des collectivités territoriales dans l'accompagnement des projets de valorisation des produits et ressources de

montagne a été de partir des produits et projets pour décrire et comparer les interventions des autorités publiques. L'objectif n'était donc pas d'évaluer les politiques des collectivités territoriales, mais d'analyser leur intervention à l'échelle d'un projet.

Sur les 25 cas décrits par les partenaires, 21 ont pu être

étudiés en détail. Il s'agit de 9 produits agroalimentaires, de 4 produits artisanaux et de 8 produits touristiques. Les porteurs de projets sont des réseaux ou groupements d'entreprise, des entreprises privées ou encore des collectivités territoriales. Les projets étudiés ont une dimension variable : deux tiers d'entre eux sont d'un montant total inférieur à

300 000 € ; trois projets seulement dépassent un million d'euros. Les trois-quarts (17/21) des projets sont d'une durée comprise entre un et quatre ans.

L'analyse des données financières montre que les aides accordées aux projets proviennent en premier lieu des Etats, puis de l'Union Européenne et enfin des collectivités régionales ou locales. Le soutien de l'Union Européenne représente 33% des aides apportées à 10 projets sur les 14 développés au sein de l'Union. Le financement en provenance des Etats représente 70% des aides dans les 16 projets sur 21 pour lesquels l'Etat intervient. Les régions (Nuts 2) interviennent dans moins de la moitié des projets (9/21) et dans ces cas, leur contribution représente 47% des subventions versées. En revanche, les niveaux locaux (Nuts 3 ou 4) ont un rôle financier limité mais leur rôle "non financier" dans le soutien aux porteurs de projets, tels que le conseil, les aides à la recherche de financement, est important.

Les interventions des collectivités sont en majorité de nature immatérielle (financement d'actions spécifiques en qualité, marketing, formation, etc.) ou une combinaison « aides matérielles et immatérielles ». Les collectivités territoriales interviennent généralement sur plusieurs types d'actions. Dans la moitié des cas, l'en-

gagement financier s'étend sur plusieurs années permettant d'apporter une plus grande sécurité, la durée de l'aide correspondant à celle du projet. Les modalités d'intervention diffèrent en fonction des types de produits, des types de porteurs de projet ou encore de la complexité du projet. Les projets agroalimentaires et artisanaux sont plus soutenus par des interventions immatérielles alors que les projets touristiques bénéficient plus souvent d'aides à de l'investissement matériel (infrastructures, bâtiments...). L'autofinancement demandé tend à être plus élevé pour les porteurs de projets privés que pour les porteurs publics, alors que les réseaux ou regroupements d'entreprises ont un niveau d'autofinancement intermédiaire.

Enfin, l'étude met en évidence que les modalités d'intervention (montant des aides, taux d'autofinancement exigé, durée d'intervention, nombre de collectivités à intervenir en faveur d'un même projet) diffèrent avant tout selon la région d'implantation du projet. La logique d'intervention entre régions est également différente, en ce qui concerne le niveau de risque accepté par les collectivités et de fait les garanties (de réussite) que le porteur de projet doit présenter.

Dernier point, nous pouvons identifier quelques facteurs

de réussite :

- la capacité du Maître d'Ouvrage à définir une stratégie de développement d'un produit;
- la nécessité pour la collectivité territoriale de fixer des priorités dans le choix des projets qu'elle accompagne;
- la présence de compétences et d'une disponibilité suffisante, pour analyser et suivre le déroulement des projets et leur évolution, au sein des collectivités territoriales sollicitées;
- une coopération rapprochée entre les deux parties, collectivités et acteurs, qui s'illustre notamment par un plan de financement donnant au porteur de projet une bonne visibilité sur la durée du projet;
- un niveau d'autofinancement demandé adapté aux capacités des porteurs de projets mais ne devant pas être sous-évalué afin de garantir un réel engagement de leur part.

Pour avoir accès à la version complète des résultats des cas d'étude, aller sur : www.euromountains.net/francais/theme2frDOC.html

Article rédigé en collaboration avec Emmanuel Mingasson et Jean-Michel Noury du SUACI des Alpes du Nord



Conclusions et principaux enseignements du séminaire thématique de Flaam, les 10 et 11 mai 2006

Le séminaire thématique de Flaam constituait la dernière étape pour l'obtention des résultats et des conclusions du thème 2. Ce séminaire consultatif a fourni diverses occasions aux participants de discuter, échanger et exprimer leurs vues sur le sujet. Une première version des résultats du projet a été transmise aux participants à l'avance et a également été présentée durant le séminaire, tout comme des expériences locales et des

Il faut reconnaître que chaque région de montagne a des particularités, des atouts spécifiques et une culture propre dont la singularité doit pouvoir être encouragée et en cela, il faut éviter de favoriser au sein de l'Europe l'uniformisation de l'innovation et du développement régional. La dynamique des territoires dans le développement des projets est indispensable. Elle passe par la collaboration et la coopération de divers sec-

blant des compétences diverses autour d'un seul et même projet constituant, en zone de montagne, un facteur de réussite par rapport aux projets s'appuyant sur une activité unique.

2/ La coopération entre collectivités territoriales et porteurs de projets : des exigences partagées.

On parle bien ici de coopération entre services publics et porteurs de projets. Une



Photo du milieu: participants à la table ronde (de gauche à droite: C. Seme, Conseiller Général du Puy de Dôme, membre de l'ANEM, France; M.T. Pellicani, Chef du Bureau de Presse, UNCEM, Italie; J.A. Guliérrez, Chef du département d'analyse et étude, IKT, Vice-Président d'Euremontana, Pays Basque, Espagne; O.J. Trongsrud, directeur d'une organisation de producteurs agricoles et de tourisme rural, Norvège; P. Dingwall, Responsable formation, transformation des entreprises, Highlands and Islands Enterprise, Écosse; A. Machado, Secrétaire Général de l'ADRAT, Portugal; F. Glassier, Vice-Président de la Communauté de montagne Grand Combin, conseiller de la Commune d'Oyace et fonctionnaire à l'Assessorat de l'agriculture, Vallée d'Aoste, Italie).

cas d'étude. Cet article résume la synthèse de l'ensemble de ces échanges ayant eu lieu pendant la conférence sous forme de six idées clé. La version complète est disponible à : www.euromountains.net/francais/theme2frDOC.html

1/ Une spécificité pour les projets en territoire de montagne : la diversité. Le partenariat public/ privé s'avère indispensable.

teurs de l'économie locale, par l'investissement des populations et des entreprises et par la valorisation et la mise à profit des compétences locales. L'approche 'bottom-up', tant prônée par la Commission européenne, doit prendre sa place dans des Partenariats Public Privé (PPP) avec une participation active de la population locale. Les démarches multidisciplinaires et multisectorielles rassem-

relation de confiance entre les deux protagonistes est essentielle pour établir l'environnement dynamique d'une politique de développement régional. Il est important que les collectivités (les élus et les techniciens) sachent se mettre au niveau des porteurs de projet en facilitant les démarches qui peuvent être fastidieuses et décourageantes. D'autre part, on observe qu'avant d'avoir des « porteurs de

projet » ce sont souvent des « porteurs d'idées » qui s'adressent aux collectivités. Il est souhaitable que les autorités locales aident les acteurs de terrain à conduire l'étape indispensable de clarification des objectifs. De même, elles devront pouvoir faire la différence entre ce que veut le porteur de projet et ce dont il a besoin.

3/ Savoir et gestion du savoir comme facteur de succès pour promouvoir les produits de montagne.

Nous vivons dans une 'société de connaissance' et les zones de montagnes seraient par certaines croyances des 'sociétés pauvres en savoirs'. Les zones de montagne ont une spécificité dans leur type de savoir ('savoir montagnard') qui constitue un facteur essentiel pour contribuer à la production de vrais produits de montagne de qualité. C'est un type de savoir, 'savoir tacite' qui est différent du type dominant du savoir qui est lui dit 'scientifique'. Le savoir tacite, non codifié mais empirique, acquis et transmis de génération en génération est souvent mis sous pression et doit rivaliser avec des systèmes et des règlements qui s'appuient sur le type dominant des savoirs. Les populations des zones de montagne ont besoin d'être compétentes en tout car elles ont souvent des occupations multiples. Ainsi les professionnels de montagne tout comme les autorités territoriales ont besoin d'une

large gamme de connaissances.

4/ Evaluer et soutenir un projet : l'approche holistique est indispensable.

Pour évaluer un projet, sa nature, son contenu ne peuvent pas être les seules données considérées. Il faut prendre en compte la structure dans son ensemble, ses compétences, son potentiel de développement, de gestion, d'organisation. Ce diagnostic holistique permet d'identifier les points forts et les points faibles de chaque projet dans leur globalité et donc de dessiner une stratégie spécifique de soutien de l'initiative. Les autorités publiques doivent proposer un ensemble d'outils adaptés à chaque cas sur une durée pertinente: financement, mise en réseau, formation, suivi, conseil, services, etc.

5/ La mission des collectivités territoriales : efficacité certes, mais accepter la prise de risque est nécessaire.

En effet, le rôle des collectivités territoriales ne semble pas être seulement dans l'accompagnement de l'existant solide mais plutôt dans la prise de risque. A travers ce type d'intervention elles peuvent conserver leur capacité à avoir une incidence sur le développement de la région et une ambition de changer le cours des choses. Comme l'ont rappelé de nombreux participants, nous assistons à une tendance générale dans l'Union Européenne et

les pays associés à la diminution sensible des financements publics pour le soutien de projets. Par conséquent, un des enjeux du développement régional futur est l'importance qui sera accordée par les autorités territoriales à la poursuite de prise de risque dans les projets soutenus.

6/ Le rôle des collectivités doit-il intégrer la spécificité montagne ?

Le rôle le plus important d'une collectivité est de rendre le meilleur service à tous les administrés quel que soit leur lieu d'habitation. Or pour gérer ces inégalités il n'est pas possible d'avoir des politiques égales. Les difficultés rencontrées par les zones de montagne se résument principalement à des problèmes d'aménagement du territoire et ainsi la coordination entre les différentes autorités gérant différents secteurs d'un même territoire est primordiale. Mais attention qu'au moment de définir une politique montagne il faut bien prendre en compte le fait qu'il n'y a pas une mais des montagnes avec des problématiques bien différentes. Il est également important de définir les régions de montagne non pas en comparaison ni en compétition avec les autres régions européennes, mais les définir par rapport à leurs spécificités et leurs atouts. Il est dangereux d'utiliser la spécificité montagne pour avoir plus de soutien en revanche cette montagne doit gagner des compétences spécifiques.

La visite d'étude dans la Région de la Vallée d'Aoste, Italie, 11-13 octobre 2005

La Vallée d'Aoste est la plus petite (3262 km²) et la moins peuplée (114.000 hab.) des régions d'Italie. C'est une région typiquement montagnarde avec une altitude moyenne de 2106 m. La zone d'étude pour ce thème est composée d'un groupe de sept communes sélectionnées pour leur représentativité des problématiques des petites communes de montagne de la région. Il s'agit de Chamois, La Magdeleine, Valgrisenche, Bionaz, Oyace, Champorcher et Pontboset. Du 11 au 13 octobre 2005 une délégation d'administrateurs, de producteurs et de techniciens de Norvège (8 participants) et d'Italie (1 participant) est venue en Vallée d'Aoste.

porcher pour observer le tissage typique du chanvre, ensuite nous avons visité un moulin traditionnel à Pontboset puis nous avons marché le long du «ll sentiero dei 7 ponti», parcours touristique à thème qui valorise le cours d'eau Ayasse, ses gouffres et ses nombreux ponts en pierre. Enfin nous avons terminé la journée à Arnad « Maison Bertolin », petite entreprise qui produit de la charcuterie typique valdôtaine.

Le deuxième jour nous sommes allés à la commune de Chamois et visité l'aire de pique-nique au bord du lac de Lod ainsi qu'une unité de fabrication artisanale de hottes et « l'entreprise d'Emilio » qui produit du

nous avons été à la fromagerie « Valle del Cervino » de Valtournanche.

Le dernier jour nous avons assisté à la production de la Fontina (fromage AOP) dans l'entreprise « Les Cretes » d'Oyace et visité la centrale hydro-électrique des F.III Ronc toujours dans la même Commune. Puis, dans la commune de Bionaz nous avons visité l'atelier qui prépare les « landzettes », costume de Carnaval en velours traditionnel de la région, et le barrage de la Place Moulin. L'étape suivante nous a amené au Centre de visite de la Fontina dans la Commune de Valpelline. Pour terminer ce voyage d'étude, nous avons été dans



Le programme prévoyait la visite approfondie d'exemple de 'bonnes pratiques' dans chacune des sept communes.

Ainsi le premier jour nous sommes allés à la Coopérative « Lo dzeut » de Cham-

fromage. Ensuite dans la commune de La Magdeleine nous avons vu le parcours des moulins et des fours restaurés et l'entreprise « Douce Vallée » qui produit du vinaigre de framboise et d'autres produits traditionnels. Enfin

La Commune de Valgrisenche pour visiter le barrage de Beauregard, utilisé pour la production hydroélectrique et pour l'escalade. Nous avons également observé le tissage de la toile (drap) dans la coopérative « Les

Tisserands ».

Dans chaque commune nous avons eu l'opportunité d'échanger des informations techniques et stratégiques avec les acteurs et producteurs locaux mais également sur politiques locales soit en rencontrant des représentants des auto-

rités locales soit à travers les visites elles-mêmes. Pendant les déplacements et les visites, des techniciens de L'Assessorat de l'agriculture et des ressources naturelles et du Centro Sviluppo Spa étaient présents pour encadrer les visites et pour répondre aux questions des partenaires du projet. Les repas

servis étaient composés de mets typiques de la région.

Nathalie Betemps, Partenaire du projet de la Région de la Vallée d'Aoste, Italie



La visite d'étude en Norvège, 12-14 mai 2006

Dans le cadre de notre voyage d'étude en Norvège, nous avons parcouru le pays d'Ouest en Est en passant par les zones centrales de montagne de deux comtés (Sogn og Fjordane et Oppland) et traversant 10 à 11 municipalités. Ce voyage avait pour objectif de nous montrer une vue d'ensemble des caractéristiques naturelles de la région, ainsi que de nous faire découvrir la culture locale et comment la population a utilisé et utilise encore les ressources montagnardes pour vivre. Ces municipalités ont un point commun : une densité de population faible ne dépassant pas les 2-4 hab/km².

Dans l'Ouest de la Norvège, les montagnes sont différentes de celles d'Europe. Elles s'élèvent immédiatement à partir du niveau de la mer sans basse terre entre elles et la mer. De plus des fjords étroits et profonds passent dans les terres. L'ensemble constitue un paysage typique de fjords et de montagnes. Le climat est également différent en-

tre l'Est et l'Ouest. A l'Ouest, il est plus océanique, avec des vents doux et de longs étés, ce qui favorise l'horticulture et la production fruitière dans les zones de basse altitude. Dans la partie Est, le climat est typiquement continental avec des vents froids, secs et des étés relativement chauds. Les précipitations sont faibles dans la plupart de la région ; par exemple à Lom, la pluviométrie annuelle n'est que de 250 mm, qui est la plus faible de Norvège. L'irrigation devient alors indispensable ; c'est une pratique ancestrale. Les agriculteurs de Lom ont d'ailleurs un vieux dicton : « Si Dieu nous donne le soleil, nous pouvons fournir l'eau ».

Les techniques locales de constructions reflètent les conditions climatiques particulières. C'est dans les municipalités de Lom et Vaga que l'on trouve la concentration la plus élevée de vieilles maisons en bois protégées, inscription sur une liste gérée par l'institution publique pour le patri-

moine culturel. Les municipalités visitées sont aussi le noyau des vestiges d'églises en bois debout qui sont des églises spécifiques à la Norvège et dont la construction remonte aux temps de la Pré-Réforme.

De manière générale, dans toute la région, les montagnes et leurs ressources ont été essentielles pour la survie de la population et le développement local. Aujourd'hui, la sylviculture et la production d'énergie hydroélectrique sont devenues importantes. Le tourisme est également une industrie florissante, bien que ce secteur soit encore sous-exploité. Les fjords, les glaciers et les régions de haute montagne constituent un panel unique de caractéristiques naturelles qui attirent les touristes du monde entier.

L'agriculture est encore prépondérante, même si on constate une réduction dramatique du nombre d'exploitations agricoles ces dernières années. Le secteur



agricole fournit des emplois et des revenus directs pour 10 à 15 % de la population. Les exploitations agricoles sont généralement petites et la plupart des agriculteurs ont besoin de revenus complémentaires qui peuvent provenir de diverses origines. La pluriactivité sur l'exploitation est une tradition qui connaît un second souffle ces dernières années grâce à la promotion active faite par les autorités pu-

bliques. La diversification des exploitations à travers les activités touristiques est fréquente et continue à augmenter. Rester sur la ferme et combiner des activités d'aventure en montagne avec une dégustation de produits locaux et la découverte des coutumes traditionnelles est une offre qui correspond bien à la tendance actuelle du marché touristique. Des activités agricoles plus originales telles l'élevage

de rennes sont aussi proposées et sont depuis longtemps traditionnelles dans ces zones de montagne.

Egil Nestande, Partenaire du projet du Comté de Sogn og Fjordane, Norvège.

